

Boulogne-Billancourt, le 29 juin 2023

Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2023 Approbation de l'intégralité des résolutions

Solocal Group annonce que la totalité des résolutions a été approuvée à une très large majorité par l'Assemblée Générale Mixte « AGM » des actionnaires qui s'est tenue en présentiel ce jour à Boulogne Billancourt, sous la présidence de Philippe Mellier, Président du Conseil d'Administration.

A l'occasion de cette Assemblée Générale, 886 actionnaires ont voté sur les résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire et 888 actionnaires sur les résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire, représentant plus de **38 millions d'actions et de droits de vote**.

Rapporté au nombre total d'actions ayant droit de vote, soit plus de 131 millions d'actions, cela représente une participation de **29,05% de ces actions**.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale, toutes les résolutions ordinaires ont été largement approuvées dont notamment :

- les comptes sociaux et consolidés 2022
- les éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Messieurs Philippe Mellier et Hervé Milcent
- la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Administrateurs
- le renouvellement du mandat d'Administrateur indépendant de Monsieur Philippe Mellier
- la ratification de la cooptation de Madame Ghislaine Mattlinger en qualité d'Administrateur indépendant
- la ratification de la cooptation de Monsieur Cédric Dugardin en qualité d'Administrateur indépendant
- la ratification de la cooptation de Monsieur Alexandre Fretti en qualité d'Administrateur indépendant de la Société

Toutes les résolutions extraordinaires ont été également approuvées à plus de 95%, soit :

- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières s donnant accès à des titres de capital à émettre, au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs
- Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée aux adhérents à un plan d'épargne de Groupe

Le détail des votes sur chacune des résolutions est disponible en annexe de ce document. L'Assemblée générale fera l'objet d'une rediffusion vidéo disponible sur le site internet de la société (www.solocal.com - Investisseurs - Publications Financières - Assemblées générales) ou via le lien suivant : https://www.solocal.com/investisseurs-et-actionnaires

FR - Solocal - www.solocal.com

Premier acteur français du marketing digital, Solocal est le premier partenaire de toutes les entreprises locales, que ce soit des ETI, TPE, PME, mais aussi des grandes enseignes à réseaux ou des collectivités. Sa mission : dynamiser la vie locale. Chaque jour, Solocal conseille 281 000 entreprises clientes présentes partout en France et les accompagne pour booster leur activité. Solocal travaille à révéler le potentiel de toutes les entreprises en les connectant à leurs clients grâce à des services digitaux innovants (Présence relationnelle avec une gamme d'offres Connect, Site Internet et sites de e-commerces, Publicité digitale) et qu'elles peuvent piloter en toute autonomie via l'app Solocal Manager. Solocal se tient également aux côtés des internautes et mobinautes pour leur faire vivre la meilleure expérience digitale avec Pages Jaunes et Ooreka. Le Groupe met ainsi à la disposition des professionnels et du grand public des services à très fortes audiences sur ses propres médias (21 millions de VU/mois), de la data géolocalisée, des plateformes technologiques évolutives, une couverture commerciale unique en France, des partenariats privilégiés avec les acteurs du numérique comme les Gafam. Engagé dans une stratégie sociétale et environnementale depuis 2013, Solocal adhère aux objectifs de développement durable des Nations Unies et est certifié bronze par Ecovadis et argent par Gaïa Ethifinance.



Annexe: résultat des votes par résolution

Nombre de voix représentées et par correspondance	
Partie AGO	38 351 709
Partie AGE	38 351 801
Proportion du capital des actions représentées et par correspondance	
Partie AGO & AGE	29,05%
Nombre d'actionnaires votants	
Partie AGO	886
Partie AGE	888

Voix representées et par correspondance

Res	Туре	e Total Pour	Total Contre	Abstention	Total votes	Total Pour	Total Contre
					(hors abst.)	(en %)	(en %)
1	ORD	35 696 347	2 466 892	188 470	38 351 709	93,54%	6,46%
2	ORD	35 697 054	2 465 826	188 829	38 351 709	93,54%	6,46%
3	ORD	37 124 056	1 076 959	150 694	38 351 709	97,18%	2,82%
4	ORD	37 062 372	1097083	192 254	38 351 709	97,13%	2,87%
5	ORD	36 611 501	1 639 291	100 917	38 351 709	95,71%	4,29%
6	ORD	36 451 565	1 801 681	98 463	38 351 709	95,29%	4,71%
7	ORD	36 643 924	1 602 901	104 884	38 351 709	95,81%	4,19%
8	ORD	36 602 602	1637 255	111 852	38 351 709	95,72%	4,28%
9	ORD	35 214 890	3 025 150	111 669	38 351 709	92,09%	7,91%
10	ORD	36 605 678	1 627 487	118 544	38 351 709	95,74%	4,26%
11	ORD	33 560 982	4 634 147	156 580	38 351 709	87,87%	12,13%
12	ORD	36 940 705	1189 036	221 968	38 351 709	96,88%	3,12%
13	ORD	37 053 852	1 194 787	103 070	38 351 709	96,88%	3,12%
14	EXT	37 052 221	1192702	106 878	38 351 801	96,88%	3,12%
15	EXT	36 381 499	1852 988	117 314	38 351 801	95,15%	4,85%
16	EXT	36 375 937	1859 021	116 843	38 351 801	95,14%	4,86%
17	EXT	36 854 048	1397393	100 360	38 351 801	96,35%	3,65%
18	EXT	37 167 270	1 095 817	88 714	38 351 801	97,14%	2,86%
19	EXT	36 884 691	1361349	105 761	38 351 801	96,44%	3,56%
20	EXT	37 073 850	1143 822	134 129	38 351 801	97,01%	2,99%
21	ORD	37 133 724	1 007 176	210 809	38 351 709	97,36%	2,64%
22	ORD	36 980 856	1 162 155	208 698	38 351 709	96,95%	3,05%